

Délégation départementale du Val d'Oise

Département Santé Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Destinataire(s) :

MAIRIE DE VIGNY

SIEVAM

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

SIEVAM AUTONOME

Commune de : VIGNY

Prélèvement et mesures de terrain du **21/02/2025 à 10h08** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : SIEVA UDI (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : VIGNY 4 RUE BAUDOUIN - MAIRIE

Code point de surveillance : 0000004472 Code installation : 004047

Type d'analyse : PES6

Code Sise analyse : 00185988 Référence laboratoire : H.2025.500-1

Numéro de prélèvement : 09500183433

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-09500183433 - page : 1)

Le vendredi 07 mars 2025

Pour le Directeur Général et par délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Mesures de terrain			Limites de qualité		Références de qualité	
	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
	Contexte Environnemental					
Température de l'eau	8,9	°C				25

Analyse laboratoire			Limites de qualité		Références de qualité	
	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Pesticides triazines						
Atrazine	0,012	µg/L		0,1		
Pesticides Divers						
Total des pesticides analysés	0,151	µg/L		0, 5		
Métabolites						
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,1		
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/L		0,1		
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L		0,1		
Atrazine déséthyl	0,080	µg/L		0,1		
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L		0,1		
Atrazine déséthyl déisopropyl	0,059	µg/L		0,1		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1